

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE

-(KLU/KAM.10.11.77)-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

 **DECRET** N° 78/014 du 6 Janvier 1978

PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT
ET NOMINATION D'OFFICIERS DE L'ARMÉE POPULAIRE
NATIONALE.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES;

V I S A :

VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 5 AVRIL 1977 ;
VU - L'ACTE 005 DU 19 MARS 1977 DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES
ATTRIBUTIONS ;

D. F.

VU - L'ACTE 01 DU 3 AVRIL 1977 PORTANT ORGANISATION ET STRUCTURATION DU
COMITÉ MILITAIRE DU PARTI ;
VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT
DES FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;
VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES CADRES
DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;

C. F.

VU - L'ORDONNANCE 2/72 DU 19 JANVIER 1972 PORTANT INTÉGRATION DES SERVICES
DE SÉCURITÉ AU SEIN DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
VU - LE DÉCRET 70/357 DU 25 NOVEMBRE 1970 SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE ;
VU - LE DÉCRET 77/165 DU 5 AVRIL 1977 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU
CONSEIL DES MINISTRES.

SUR PROPOSITION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU :

D E C R E T E :

ARTICLE 1° SONT INSCRITS AU TABLEAU D'AVANCEMENT AUTITRE DE L'ANNÉE 1977 ET
NOMMÉS A COMPTER DU 1ER DÉCEMBRE 1977 :

AVANCEMENT ECOLE

POUR LE GRADE DE SOUS-LIEUTENANT :

ARMEE DE TERRE

A - G E N I E

- B O U Z I	DAVID	- C.S./R.D.A.
- DZONG-NGOY		- " "
- KIMBIKETE	VINCENT	- " "
- KOUETOUPA MEBEL	JOSEPH	- " "
- M A B I K A	THÉOPHILE	- " "
- N G O M A	DÉNIS	- " "
- NKODIA	NICOLAS	- " "

B - MATERIEL AUTO.

- A M O N A	SAMUEL	- C.S./R.D.A.
- GANDAUD	MICHEL	- " "
- I M B A K A	MARTIN	- " "
- K A Y A	ALBERT	- " "
- KIYINDOU	MÉDARD	- " "
- MAHOATA	LAURENT	- " "
- MBONGO	ALBERT	- " "
- TANGA- ECKINO		- " "

C - TRANSMISSIONS.

- BIKAMBA	EMMANUEL	- " "
- BONDOLO	HUGUES	- " "
- KOMBO-PINDA	MICHEL	- " "
- OKOMBI	JÉRÔME	- " "
- ZEGUEL	PAUL	- " "
- OPEMBE	JEAN-MARIE	- " "

ARMÉE DE MER

A - NAVIGATION.

- DIMINA	VICTOR	- " "
- A L O K I	SYLVAIN-GASTON	- " "
- L E B O L O	BYLVÈRE	- " "
- K A D A	DIEUDONNÉ	- " "
- MATAMBA-MBOUMBA	THÉOPHILE	- " "
- MAVOUNGOU	EUGÈNE	- " "

B - MECANIQUE.

- KIMBOUANGA-NTSOKO	ANDRÉ	- " "
- M E T S I O	JOSEPH	- " "
- N D I N G A	JEAN-CLAUDE	- " "
- NGOUAMBA	DASILE	- " "
- NZOPOUM	ANICET	- " "

POUR LE GRADE D'ASPIRANT :

ARMÉE DE TERRE

A - B L I N D E

- BINGA	JACQUES	- " "
- KOUANDJI	EUGÈNE	- " "
- MONDJO	CHARLES	- " "
- PELEKA	HENRI	- " "
- TSIRA-ETHAT	DIEUDONNÉ	- " "
- TSOUMBOU	PHILIPPE	- " "

K

ARTICLE 2.- LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES SONT CHARGÉS, CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE L'EXÉCUTION DU PRÉSENT DÉCRET QUI SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ DESOIN SERA./-

EST A BRAZZAVILLE, LE 6 Janvier 1978

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

Général JOACHIM YHOMBY-OPANGO.

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Général DENIS SASSOU-NGUESSO

LE MINISTRE DES FINANCES,

HENRI LOPES.

HK